

## Commission d'Appels d'Offres du 3 juillet 2018

### Salle des Commissions – 18h00

Etaient présents : Yannick PIQUÉE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Michel DIDIER, Jean-Gérard GEORGE, Daniel JOMARD, Patricia HANTZ, Didier HOUOT

Etaient excusés : Ludovic VINCENT

Etaient absents : Cyrille VIOLLE

Services : Jérôme CUNAT, Sonia VANÇON

Objet : Marché public de travaux – Réalisation du programme de voirie communale 2018

#### **1. Marché Public de travaux – Réalisation du programme de voirie communale 2018 :**

Un premier appel d'offres a été lancé le 7 mai 2018 avec remise des plis le 4 juin 2018. La commission d'appels d'offres s'est réunie le 4 juin. Une seule offre a été déposée (TRB Trapdid Bigoni SAS – montant marché de base = 210 011,40 € TTC, montant marché avec options = 247 790,40 € TTC).

La négociation était envisageable même en présence d'une seule offre, mais le montant de l'offre de base était bien au-delà du montant estimé et des crédits disponibles.

Considérant le manque de budget disponible et le manque de concurrence constaté, à l'unanimité, la commission a déclaré la procédure sans suite et a décidé de relancer une nouvelle procédure en diminuant les besoins.

Références du marché : MAPA-TRAV-02-2018

Date limite de réception des offres : mardi 3 juillet 2018 – 12h00

Date d'ouverture des plis : mardi 3 juillet 2018 – 18h00

Publication : site internet communal, plateforme de dématérialisation du SMIC des Vosges

Estimations après révision des besoins :

- tronçon route du Haut du Tôt : 19 000 € TTC
- élargissement du trottoir rue Jean Moulin : 19 000 € TTC
- pose de bordures accotement rue Jean Moulin : 46 000 € TTC
- création du trottoir abribus rue du Moulin : 7 000 € TTC
  
- ruelle Saint Lambert (option) : 13 000 € TTC
- aménagement voirie école des Perce-Neige (option) : 6 500 € TTC
- impasse de l'Ere Clos tronçon 1 (option) : 4 000 € TTC
- place de la Libération -bande de roulement en totalité (option) : 17 000 € TTC

**Soit total estimatif du marché de base : 91 000 € TTC**

**Soit total estimatif du marché avec options : 131 500 € TTC**

Les prestations supplémentaires doivent faire l'objet d'une proposition technique et d'un chiffrage, indépendants de l'offre de base. Aucune variante facultative n'est autorisée.

Délai : démarrage des prestations le 1<sup>er</sup> octobre 2018 au plus tard

Délai de réalisation : 4 mois maximum à partir du début des travaux

Critères d'évaluation :

- critère n°1 : prix de la prestation = 50 %
- critère n°2 : dispositions prises pour le suivi et la coordination des travaux sur les différents chantiers = 10 %
- critère n°3 : valeur technique de l'offre = 40 %

Résultats de l'ouverture des plis :

Entreprise	Montant € TTC marché de base	Montant € TTC marché avec options
TRB Trapdid Bigoni SAS	131 361 €	PSE 1 : 36 114 PSE 2 : 10 125 PSE 3 : 3 477 PSE 4 : 25 833,60

Une seule offre a été déposée. Le montant du marché de base (131 361 € TTC) reste élevé par rapport à l'estimation faite (91 000 €).

Yannick Piquée invite les membres de la commission à s'interroger sur le fait de réaliser ces travaux de voirie, compte-tenu des montants proposés et d'une seule offre déposée.

Jean-Gérard George demande s'il est possible de ne réaliser qu'une partie du programme. Il est répondu qu'il faut réaliser au moins le marché de base, les prestations supplémentaires sont facultatives.

L'offre va être analysée et une décision sera prise par la commission lors de la réunion du mardi 10 juillet.

Il sera tenu compte des crédits restants disponibles après les travaux déjà engagés (entre autres le remplacement des pavés du rond-point). Pour rappel le montant du budget octroyé pour la voirie 2018 est de 120 000 € (hors 50 000 € pour les ECP).

Séance levée à 18h20.

Vagney, le 05 juillet 2018  
Pour le Maire, l'adjoint aux travaux  
Yannick PIQUÉE

